



periscolaire@plumelin.bzh



02 97 44 10 75  
plumelin.bzh



## ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

- Pour l'année scolaire de 2023-2024, les modalités d'inscription aux services périscolaires (restaurant scolaire et garderie) sont inchangées. Vous pouvez à partir de votre espace famille procéder à la réservation des repas ainsi qu'aux plages horaires de la garderie.
- Si besoin, vous avez également la possibilité sur votre espace famille de modifier vos informations personnelles afin de mettre à jour votre dossier

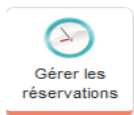
	<p>➤ Modification du profil</p>	<p>AUTRES ESPACES</p>	<p>➤ Ajout d'un enfant ou d'un contact</p>
<p>COORDONNÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✉ Changement d'adresses postales</li> <li>@ Changement de courriels</li> <li>☎ Changement de téléphones</li> </ul>	<p>➤ Modification des coordonnées</p>	<p>Autres démarches</p>	<p>➤ Changement de situation familiale</p>



### RESERVATION DES REPAS

La règle pour la réservation des repas reste identique :

- Réservation au minimum 5 jours avant la date prévue
  - Penser aussi à annuler (sortie scolaire, RDV...) depuis le même module et non pas sur « signaler une absence »
- Possible d'annuler jusqu'à 48h avant la date prévue



- ⇒ Une annulation hors délai entraîne la facturation du repas car celui-ci a été produit
- ⇒ De même une réservation non effectuée et présence de l'enfant, le repas sera facturé double
- ⇒ Enfant malade : transmettre votre demande d'absence via ce module **avant 9h le jour de l'absence**. Un certificat médical n'est pas obligatoire.



Si l'absence de votre enfant se prolonge au-delà de 48h, pensez à annuler vous-même vos réservations.



Pour toutes demandes d'informations complémentaires ou explications de fonctionnement, vous pouvez envoyer un mail au service périscolaire : [periscolaire@plumelin.bzh](mailto:periscolaire@plumelin.bzh) ou vous rendre en mairie.

Lundi – Jeudi – Vendredi : 9h-12h - 13h30-17h30  
Mardi : 10h-12h - 13h30-17h30  
Mercredi – Samedi : 9h-12h